

## TAXE COMMUNALE SUR LA COLLECTE DES IMMONDICES

### 1. Réductions sur la partie proportionnelle 2018 (déchets déposés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018)

#### A. Enfants de moins de 12 ans

Les ménages comptant dans leurs membres inscrits au registre de la population au **1<sup>er</sup> janvier 2018** des enfants âgés de moins de 12 ans obtiennent, par enfant de moins de 12 ans, 20 kg de déchets « tout-venant » supplémentaires (conteneur gris). Cet avantage sera calculé automatiquement. Aucun justificatif ne doit être fourni.

#### B. OMNIO – GRAPPA

Les personnes qui peuvent se prévaloir, au **1<sup>er</sup> janvier 2018**, du titre « OMNIO » ou « GRAPPA » obtiennent également un forfait de 20 kg de déchets « tout-venant » supplémentaires. Une attestation officielle de la mutuelle ou de l'Office National des Pensions sera transmise à l'administration communale avant le **28 février 2019**.

### 2. Exonérations de la taxe forfaitaire 2019

A. Sont exonérées de la taxe forfaitaire les personnes isolées qui, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, répondent à l'une des conditions suivantes :

- être membre des forces armées belges casernées à l'étranger ;
- résider habituellement en maison de repos ou de soins pour personnes âgées ;
- séjourner habituellement en milieu hospitalier ou psychiatrique ;

Une attestation prouvant le respect de l'une de ces conditions émanant soit de l'autorité militaire, soit de l'établissement d'hébergement sera fournie à l'administration communale, avant le **28 février 2019**, contre remise d'un accusé de réception.

B. Sont exonérés de la taxe forfaitaire « assimilés » les personnes morales ou exploitants quels qu'ils soient ayant leur siège social et/ou d'exploitation sur le territoire de Wasseiges et ayant recours à un collecteur privé pour l'évacuation des déchets issus de leur activité commerciale. La copie du contrat avec le collecteur privé sera transmise à l'administration communale, contre remise d'un accusé de réception, avant le **28 février 2019**.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de la présente vous pouvez contacter le service population au 081/40.89.92 aux heures d'ouverture habituelles – Madame Lisiane LIBIOULLE – [lisiane.libiouille@wasseiges.be](mailto:lisiane.libiouille@wasseiges.be)

La Directrice générale,



Agnès de Marneffe

Pour le Collège,



Le Bourgmestre,



Thomas Courtois